

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janv 2009 > n°73

PHOTO



Meilleurs vœux 2009 pour le vélo

La hausse des prix du pétrole et la crise financière nous ont fait prendre conscience du coût des transports et de la nécessité de faire des économies individuellement et collectivement. Il existe un moyen tout trouvé, c'est le vélo. Pour Nantes Métropole, la baisse actuelle des prix des carburants ne doit pas être une excuse pour limiter les dépenses, ce serait un mauvais calcul. Pour les investisseurs publics, qui ont la mission de construire et améliorer les aménagements cyclables, ceux-ci resteront toujours moins chers que ceux adaptés à l'automobile. De plus, ils n'ont pas un coût caché à plus long terme pour l'environnement et la santé (même si ce ne sont pas les mêmes budgets). Pour les particuliers qui peuvent venir travailler à vélo, le retour sur investissement de l'achat d'un bon vélo pour laisser la voiture au garage, reste tout de même limité à quelques mois, de quoi se rendre vite compte du résultat.

Vous qui pratiquez le vélo, vous savez ses bienfaits pour votre portefeuille, votre santé (et celle des autres) et votre environnement. Aussi, profitez de notre assemblée générale annuelle pour échanger et venir rejoindre le conseil d'administration de Place Au Vélo. Vous pourrez ainsi agir pour convaincre vos concitoyens d'adopter à leur tour la bicyclette.

Pierre Descamps

- 2 → Revue de presse
- 3 → Zone de rencontre
- 4 → Echos des communes
- 5 → Actions PAV
- 6 → Fiches de signalisation
- 7 → Les plassevélites écrivent
- 8 → Sorties PAV
→ Agenda

Assemblée générale annuelle Place au Vélo

Samedi 31 janvier 2009
Maison des syndicats
Bd de la Prairie aux Ducs

- **14h-16h** : invité, Jacques Garreau, Vice Président de Nantes Métropole en charge des vélos et circulations douces. Présentation des cinq études du groupe de travail « Aménagements » et débat
- **16h-16h** : galette
- **16h30-18h** : AG annuelle : Rapports d'activités, financier et moral, élection des membres du nouveau conseil d'administration.



Amiens

La Picardie initie les Plans de Déplacements de Jeunes (PDJ)

L'ADEME et le Conseil Régional de Picardie se sont alliés pour mettre en place des PDJ concernant des établissements scolaires, des centres de loisirs ou des clubs de sports. La méthode PDJ se base sur la sensibilisation des jeunes, leur engagement effectif dans les actions et la pérennisation par le rôle de pilote donné à des associations d'éducation à l'environnement comme Vélo Service. Un premier bilan positif avec 31 PDJ, 75% de jeunes sensibilisés et 11% ont intégré une mobilité plus douce dans leur quotidien. *Infos cyclette, n° 16, nov-déc 08*

La Rochelle

Création d'un comité départemental fubicy

Pour les structures cyclables départementales, les nombreuses associations Fubicy de la Charente Maritime ont décidé de créer un comité qui sera l'interlocuteur des élus et ingénieurs du département. Les demandes des cyclistes concernent les itinéraires cyclables et notamment la traversée des ponts, la voie le long du canal de Marans et la piste domicile-travail Périgny-la Jarrie.

Vive le Vélo Infos, n° 36, nov 08

Toulouse

Ils n'auront pas l'Alsace et la Lorraine !

L'aménagement de la rue Alsace Lorraine participe d'un long combat de l'association Vélo, il touche à son terme puisque la rue vient d'être interdite (partiellement) aux voitures. L'association s'en félicite mais a réagi vivement au projet d'interdiction aux vélos d'un petit tronçon. Cette réaction semble avoir été efficace puisqu'il ne serait plus question que "d'un passage au pas" des cyclistes

Journal du cycliste urbain, n° 101, hiver 08

Tours

200 personnes pour un passage à vélo du pont de St Cosme

Rarement au Collectif Cycliste 37 nous avons connu une mobilisation aussi importante. Bien sûr une organisation impeccable et la dimension culturelle et festive ont apporté un plus mais la motivation essentielle reste l'impossibilité des habitants de Fondettes de pouvoir rejoindre simplement le sud-Loire.

Le succès de la manif rend plus crédible la réalisation d'une passerelle à terme mais les aménagements provisoires sur le pont se heurtent au classement de celui-ci en voie express! *Grand Tour(s) à Vélo, n° 47, hiver 09*

Mulhouse

Pour une vraie politique cyclable

Une politique ambitieuse nécessite 6 conditions d'après l'asso le Cadr :

- un objectif clair, 10% de part modale en 2015
- un calendrier précis de la mise en œuvre du schéma directeur
- des choix techniques d'aménagements de très haute qualité
- une communication importante avec débats, publicité, animations.
- un budget à la hauteur au moins 20 millions d'euros sur 5 ans
- le développement d'écoquartiers avec zone 30 et 20 km/h

La Lettre Contact, janv 09

Lille

Un plan d'actions médiatiques pour l'ADAV

L'association possède déjà cinq commissions thématiques (Atelier, balades, vente vélos, l'HeuroVélo, Dynamobile), l'idée serait d'organiser une commission « Actions médiatiques » qui planifierait trois ou quatre grosses actions médiatiques et aiderait les correspondants locaux à communiquer. Une réunion brainstorming est prévue fin janvier pour lancer la commission. Son premier travail sera probablement de préparer le congrès de la fubicy de fin avril

Heurovélo, n° 59, janv 09

Clermont

Un PDU prometteur

Si l'agglo reconnaît que le PDU 2001 n'a pas été réalisé et que l'effort a été très insuffisant, elle s'engage sur un programme à 5 ans et un autre à 15 ans. Celui à 5 ans est impressionnant avec la création d'un réseau cyclable primaire reliant le centre aux neuf communes de la première couronne et un réseau secondaire entre les communes de la 1^{ère} et de la seconde couronne, en assurant la continuité de l'existant, avec une vaste zone 30 à l'intérieur des boulevards du 19^{ème}, la desserte des principaux pôles générateurs et enfin une politique vélo globale avec stationnement, intermodalité, location, communication. L'association se réjouit de ces bonnes intentions mais trouve tout de même surprenant que l'accès des vélos aux gares et aux trains soit reporté au programme à 15 ans comme la réalisation du PDU 2001 !

Véloxygène, n° 20, déc 08

Pau

Un garage pragmatique

Depuis août 2008, le garage Layus propose à sa clientèle un prêt de vélos pendant les réparations. Pour cela, il a acheté cinq bicyclettes flambant neuves.

Cette démarche s'inscrit dans les efforts du respect de l'environnement menés par cette entreprise *Cycladin, n° 13, déc 08*

Toutes les revues sont consultables au local

Bernard



Nouveau pont sur l'île de Nantes

L'arrivée du futur pont du bras de Pirmil, nécessite l'aménagement du secteur S22 de l'île de Nantes : traitement du quai Dumont d'Urville, de la rue Cherche midi, du boulevard Blancho et des berges pour la partie comprise entre la rue du Docteur Jules Sébilleau et le boulevard Alexandre Millerand.

La SAMOA et l'Atelier de l'île de Nantes ont présenté le projet au cours d'une réunion du Comité consultatif de quartier.

En réponse à un participant (PAV) qui déplorait la disparition des bandes cyclables autant que la vitesse excessive des voitures, les maîtres d'œuvre ont indiqué que le choix d'une voirie partagée entre voitures et vélos répond à la volonté de réduire la chaussée pour limiter la vitesse et le flux de circulation automobile. Les nouveaux aménagements intégrant des systèmes spécifiques de ralentisseurs doivent permettre de limiter encore la circulation automobile pour sécuriser les cyclistes. Les promenades hautes et basses existantes et prévues dans le projet sont accessibles aux deux-roues. Enfin, ajoutent-ils, en continuité du pont, les bandes cyclables seront mises en place sur le quai Dumont d'Urville.

Une nouveauté : la zone de rencontre

Deux nouveaux panneaux de signalisation, qui permettent d'indiquer l'entrée et la sortie des "zones de rencontre", ont été rendus officiels par publication de l'arrêté du 7 novembre 2008 au Journal Officiel. Ils permettent de délimiter de nouveaux espaces de circulation urbaine apaisée par le décret du 30 juillet 2008 qui les a créés. Il permet une évolution du Code de la route : le principe de prudence des conducteurs par rapport aux usagers les plus vulnérables y est notamment introduit, ainsi que le concept de "zone de rencontre".

Située en agglomération, cette nouvelle zone de circulation particulière prévoit une cohabitation apaisée entre les piétons et les véhicules (automobiles, vélos...) dans un même espace. **Mode d'emploi :** dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules à l'exception du tramway. Tous les véhicules peuvent y circuler, mais sans excéder la vitesse de 20 km/h. Toutes les chaussées, sauf exception, sont à double sens pour les cyclistes.

Réaction d'un plassevélisme

Comme déjà les zones 30 nantaises ne sont pas aménagées selon les prescriptions officielles édictées par le CERTU, on peut avoir un grand doute quant à l'aménagement de ces futures zones de rencontres d'une part, et sur leur utilisation d'autre part. On ne voit pas pourquoi une administration qui tolère les dérives constatées actuellement dans la circulation, la vitesse et le stationnement n'aurait pas le même laxisme pour la façon de se comporter des usagers dans ces zones de rencontre. Conclusion : on verra donc aussi des motos et des cyclos dans les contre-sens "cyclables", et les zones de rencontre risquent de ne pas être aussi paisibles que prévu.

Dans les préconisations officielles du CERTU : l'aménagement des entrées des zones 30

doit être **suffisamment fort** pour attirer l'attention de l'automobiliste. Il doit être **suffisamment contraignant** pour faire ralentir l'automobiliste. Dans une zone 30, les piétons peuvent traverser facilement **en tout point de la chaussée**. Les passages piétons **ne sont pas recommandés** sauf cas exceptionnel (Remarque : un passage piétons réglementaire est constitué de zébrures blanches ; toutes les autres marques de couleur ou autres réalisations ne sont que des fantaisies architecturales ou décoratives non-réglementaires qui entretiennent plus ou moins la confusion et donc le danger).

En cas de réalisation de nouvelles voiries, ou de réaménagement de voiries existantes, la loi sur l'air oblige le maître d'œuvre à réaliser des aménagements cyclables le long de ces voies, sauf dans les zones 30.

Pour éviter d'avoir à réaliser ces aménagements cyclables, des municipalités adoptent la solution de facilité qui consiste à planter



simplement à chaque extrémité de ces voies des panneaux de début et de fin de zone 30, même si ce qu'il y a entre ces panneaux n'a rien à voir avec les recommandations officielles. Il y a deux ans, le préfet avait envoyé un courrier aux maires du département pour leur demander de mettre leurs zones 30 en conformité avec les prescriptions officielles, puisqu'il apparaissait que chacun avait sa conception personnelle, parfois fantaisiste, de la zone 30. Apparemment un certain nombre de maires dans ce département font la sourde oreille.

Michel

Dernière minute...

Metz (128.000 habitants) a mis en service le 19 janvier 2009 dans son centre historique la première "zone de rencontre" de France où les piétons sont prioritaires et où tous les véhicules sont limités à 20 km/h.

J'y vais à vélo, c'est classe

Lors de la semaine de la mobilité en automne dernier, la Fubicy a organisé un concours "J'y vais en vélo, c'est classe !" auquel ma classe a participé. Nous avons gagné le 2^{ème} prix, soit un chèque de 300€, que Christophe Raverby, président de la Fubicy, est venu nous remettre en main propre, le 8 janvier 2009, à l'école Louis Armand de Carquefou. Il s'agissait de faire réfléchir les élèves de CM2 sur leur façon de se déplacer pour se rendre à l'école, ou sur le lieu de leurs loisirs, et de les sensibiliser à la sécurité routière et aux conséquences de la pollution liées aux déplacements. Chaque élève a répondu sincèrement à un questionnaire et nous avons fait une synthèse en classe. La grande majorité des élèves circulent en car ou en voiture, pour des raisons d'éloignement kilométrique, de travail des parents, de dangerosité du trajet (non prévu pour des vélos), de facilité, mais la totalité d'entre eux préféreraient se déplacer à pied, en vélo, en roller ou en trottinette. En effet, ces modes de déplacements plus doux leur procurent un grand sentiment de liberté, sans pression d'horaires et le plaisir de se déplacer entre copains. De plus, ils sont conscients que ces moyens sont non polluants. Avec le prix reçu, nous envisageons d'organiser une grande sortie vélo, à la journée, au 3^{ème} trimestre, avec au moins 2 classes de CM2 de l'école. Nous équiperons de bracelets fluorescents les jeunes cyclistes. Les enfants proposent aussi d'utiliser une partie de la somme pour aider leurs correspondants, élèves de CM2, du Burkina Faso à enrichir leur bibliothèque



naissante de quelques livres sur le développement durable ou le cyclisme (le Burkina Faso est le seul pays d'Afrique à organiser un tour du pays en vélo). Ce moment d'échange fut très intéressant et la synthèse fut communiquée, par l'intermédiaire d'un élève de l'école, membre du C.M.E. (Conseil Municipal Enfant) à un responsable de la mise en place de l'agenda 21 sur Carquefou.

Anne-Françoise Daoulas

Échos

des communes de Nantes Métropole



Ste Luce

À la suite de la réunion sur les déplacements du 25 novembre qui avait réuni plus de cent participants, une délégation de sept personnes a été reçue le mercredi 17 décembre à la mairie par M^r Aunette, maire, M^{me} Sarrazin, adjointe à l'urbanisme et M^r Cotrel, adjoint aux déplacements. Elle a souligné le manque criant d'offre adaptée pour les déplacements des lucéens et réitéré les demandes les plus urgentes en rappelant qu'un bus semi-express Thouaré/Sainte-Luce/Malakoff/Baco est inscrit au schéma directeur des transports collectifs 2001-2010 de Nantes Métropole. Elle a réclamé en outre l'installation de parkings vélos "sécurisés" le long du tram, la création d'une liaison cyclable directe sécurisée Sainte-Luce/Colinière, l'entretien de la piste en bord de Loire, la mise en place d'appuis vélos en divers points de la commune et le développement de pistes cyclables. Par ailleurs, l'accélération de la réalisation du programme "Loire à vélo" devra être revue, elle permettrait de disposer d'une liaison cyclable de qualité et sécurisée entre la ville et le centre de Nantes.

Pour appuyer les demandes : une manifestation est organisée le vendredi 23 janvier au départ de Sainte-Luce et en direction de la Souillarderie aux alentours de 17h30. Et pour mieux nous connaître (une quinzaine d'adhérents lucéens) et préciser les aménagements prioritaires sur Sainte-Luce, nous nous retrouverons vendredi 6 février chez Sylvie Poidevin.

Orvault

Le groupe local des Verts a organisé le 28 novembre dernier un débat sur la question des déplacements. Place au Vélo y a présenté l'association et évoqué le problème des giratoires, des bandes ou pistes cyclables et autres aménagements. Une trentaine de participants se sont exprimés prioritairement sur le thème du vélo : difficultés des voies partagées vélo/piéton (coulée verte de la Morlière), manque de stationnements sécurisés devant des établissements scolaires, sportifs ou bibliothèque (la Chollière), aux stations du tram (Bignon, Morlière), besoin de double sens cyclable (rue des Lilas). Il s'est avéré important de hiérarchiser les priorités : autour des établissements scolaires et établissements publics, puis les continuités Est/Ouest et Nord/Sud structurantes. François De Rugy a rappelé le partage des compétences entre Mairie, Nantes Métropole et Conseil Général et État.



Secteur Est de Nantes

Place au Vélo soutient l'urgence d'un transport en commun en site propre (TCSP) vers St Joseph de Porterie, Atlanpole et Carquefou avec la réalisation d'aménagements cyclables sécurisés. Les habitants et étudiants augmentent dans ce secteur. Un TCSP fréquent et rapide diminuera d'autant les voitures! Les réserves foncières le permettent et faciliteront des déplacements à vélo si difficiles sur la route de Carquefou et très insécurisés sur certaines portions de la route de St Joseph ! Alors, comme Jean-Marc Ayrault l'a promis dans sa campagne, "Que le tram arrive avant la fin du mandat !".

Saint-Herblain

Place au Vélo participe au groupe de travail spécifique sur cette thématique composé d'élus, de représentants d'associations et des Conseils Consultatifs de Quartier, des services de la Ville et de Nantes Métropole.

Suite à une fiche de signalisation, une réunion sur site entre des passovélistes et un technicien de Nantes Métropole a permis d'étudier sur place les meilleurs emplacements pour des appuis-vélos dans le centre bourg de St Herblain. Ce travail est efficace et on attend les nouveaux appuis pour bientôt.

Et le CA dans tout ça ?

Rencontre avec les Verts Vendredi 31 novembre, nous avons déjeuné avec les Verts de l'agglo. Étaient présents : F De Ruyg, Emmanuel Gachet, J-Philippe Magnen et Yves Choquet. Nous avons pu leur exprimer nos souhaits pour le vélo, en nous appuyant sur nos cinq documents en cours de réalisation. Globalement, il y a entente sur notre façon de voir les aménagements. Il est confirmé que les crédits d'investissements vont être sévèrement réduits au cours de ce mandat. Le vélo ne doit pas être oublié, d'autant qu'il coûte moins cher en investissement que d'autres modes de transport. Les élus locaux verts peuvent être moteurs dans les quartiers de la ville de Nantes (10 élus sur 11 quartiers), dans les communes et dans les différentes instances où ils sont présents (CHU, SAMOA, SEMITAN). Place au Vélo va fournir par commune ou quartier la liste des fiches de signalisation à faire avancer.

Daniel et Marc

Rencontre à l'AURAN avec Yann Le Gall et Thierry Violland (Directeur Général de l'AURAN (Agence d'Etudes Urbaines de l'Agglomération Nantaise) le jeudi 11 décembre. Axée principalement sur la question de la rue de Strasbourg, la discussion s'est élargie aux déplacements nantais, dans un échange ouvert et sans engagement. Yann Le Gall qui a conseillé Jean-Marc Ayrault de 1985 à 1995 pour impulser des aménagements nantais en faveur d'une pacification de la circulation, revient aujourd'hui, à la demande du maire pour réfléchir à un nouveau développement des déplacements adaptés aux évolutions actuelles.

Nous réclamions pour la rue de Strasbourg, un couloir cyclable sur toute la longueur dans le sens nord-sud au minimum. On nous propose plutôt une zone 30 étendue, et une zone "polyvalente" centrale qui donne une "ambiance" urbaine apaisée par rapport aux bandes blanches continues (ou non) qui donnent l'impression de "boulevard très routier". Yann Le Gall tient absolument aux clous séparateurs au milieu de la rue. Il ne veut surtout pas d'une bande blanche continue qui confirme un caractère routier à la voie. Il accepte de réduire la largeur centrale à 60 ou 80 cm et de créer des bandes cyclables, mais sans peinture, probablement avec des clous également. Le but est de valoriser toutes les traversées est-ouest de la voie par les piétons. L'ensemble ne peut marcher qu'avec un rond-point au feu de la rue de l'hôtel de Ville (Leclerc). L'Auran dans cette affaire ne fait qu'une proposition. La décision sera prise par le député-maire, Jean-Marc Ayrault. On espère rapidement.

Christophe, Marc, Bernard, Daniel

Rencontre avec Catherine Choquet adjointe au maire de Nantes, petite enfance, santé, personnes handicapées. Sollicitée pour participer au financement de la vélo-école adulte, la ville participerait à condition de choisir le public bénéficiaire de cet apprentissage (revenus modestes...). Le CCAS (Centre communal d'action sociale) pourrait "désigner" les personnes à former et financer entre 5 et 10 élèves à hauteur de 300 € par élève.

Catherine et Loïc

LES ACTIONS DE PAV



Action CRAM

Dominique et Loïc ont rencontré un bon nombre de cyclistes dont plusieurs adhérents de PAV. Ils ont marqué 20 vélos et en ont contrôlé 30, dans un parking qui vient d'être refait, mais où les appuis-vélos (identiques à ceux que l'on trouve en ville) n'ont pas encore été reposés. La CRAM envisage de les remplacer par des râteliers pour gagner de la place car, avec une trentaine de vélos régulièrement aux beaux jours, le parking est saturé. Nos deux intervenants ont tenté de les en dissuader.



Contrôle technique à Thouaré-sur-Loire

Il a fait froid place du marché à Thouaré, le mercredi 17 décembre 2008, mais lorsque le soleil est apparu, petits et grands sont arrivés, et nos pieds ont dégelé. Quinze vélos vérifiés et un marquage, en guère plus d'une heure. Pierre et Didier étaient de la partie, Dominique en début de matinée. On a été très bien accueilli par Joseph Bonnet, content que cela fonctionne, et par Cécile André de la communication à la mairie. Les correspondants OF et PO sont passés, mais nous n'avons pas vu d'article à ce jour.

Loïc

Fiches de signalisation

Zoom sur certaines fiches vues avec les techniciens de Nantes Métropole (pôles et siège) à la réunion début janvier. La présence de Jacques Garreau, Vice-Président de Nantes Métropole chargé de la délégation "vélos et circulations douces", a permis à Place au Vélo de pointer les difficultés de résolution des problèmes et d'envisager quelques solutions. A cette réunion, des réponses ont été apportées aux fiches 574 à 626.

Beaucoup de réponses à des fiches d'aménagements nécessitant des investissements assez importants (reprise de trottoirs par exemple) sont renvoyées à des arbitrages budgétaires qui seront pris d'ici mars. Nous savons que les crédits seront très réduits et peu d'espoir nous reste pour bon nombre de fiches.

601-602-603-604 - Entre St Joseph et la Chantrerie, bon nombre de fiches concernent la création de bandes et d'aménagement des franchissements de l'autoroute. Les études sont faites et le chiffrage également. Le traitement est renvoyé à l'arbitrage budgétaire.

609-611-612 - Quartier Beaujoire – St Joseph, l'élue du quartier a lancé un état des lieux des dysfonctionnements concernant les circulations sur le secteur. Le Pôle Erdre-Fleuriaye avance dans l'étude. Les conclusions seront soumises à l'arbitrage des élus et feront la base des priorités d'aménagements.

591-592 : Piste cyclable le long du Périph. La piste appartient à la DIRO (Etat). Il n'y aura pas de travaux lourds. L'élagage a été fait. Le Pôle entretient la piste côté ouest de l'Erdre.

605 : Route de Ste-Luce à hauteur de Métro. Le chiffrage du déplacement de 300m de trottoirs est de 150 k€ et laisse mal augurer d'une réalisation... On va voir d'autres solutions sans toucher aux trottoirs. On peut probablement créer les bandes dans la largeur actuelle.

606-607 – Ste Luce. L'étude d'aménagement de la RD68 est en cours. Réponse courant 2009.

548 : Stationnements centre-ville de St Herblain. Suite à la rencontre Pôle - PAV de septembre pour valider des implantations d'appuis vélos dans le centre-ville, une douzaine d'appuis vélos seront installés début 2009. On ne peut rien faire sur les espaces privés.

509 bis : Contresens rue des Calvaires ; 458 - rue de St Servan ; 571 - CS de la Bernardière ; 543 - rue Marcellin Berthelot ; 643 - giratoire du Bd De Gaulle. Ces fiches font partie d'une étude en cours qui devrait aboutir début 2009 et pour certaines voir une réalisation acceptable pour Place au Vélo.

636 : Passerelle du Zénith. La réfection de la goulotte sera effectuée début 2009.

575 : Franchissement de la Jaguère entre Bouguenais et Rezé. La largeur du pont ne permet pas de placer des bandes cyclables. Nous protestons sur ce manque de continuité (50 m). Il est demandé au pôle de chiffrer le coût d'une passerelle.

595 : Le Double sens cyclable (DSC) va être créé rue Michaux. De plus un cheminement cyclable pourra être créé le long de la voie ferrée côté est vers le Bd des Pas Enchantés.

518 : Bd Lauriol, carrefour Loquidy - Jost – conflit des cyclistes sur l'axe Loquidy – Jost. Deux sas vont être créés avec un décalage des bandes cyclables. Cela devrait limiter les conflits vélos-voitures. Travaux début 2009.



585- 619 : demande de DSC rue de la Bastille et des Dervallières. Le trafic est important avec deux lignes de bus. Le besoin est constaté par les participants, mais on voit mal sa réalisation sans la suppression du stationnement sur toute la rue. C'est pas encore pour demain...

587 : passage sous le pont de la Motte-Rouge. La demande est pertinente, elle est évaluée à 15000 € et est proposée pour 2009.

622 : stationnements Salle Bretagne. Refus d'implanter des appuis-vélos à la place d'un stationnement auto. Un accord a été négocié avec la co-proprété et aboutira à la mise en place d'appuis dans le porche voisin qui sera accessible aux heures d'ouverture de la salle.

626 : Pont de la Motte Rouge. Pas de pb technique pour la création de 2 bandes cyclables. Cela impliquerait la suppression de la file tourne à gauche vers le quai de Versailles et poserait des problèmes d'écoulement du trafic au feu côté tram. Côté Waldeck, un rond-point va être créé.

579 : stationnement en épis dangereux rue du Général Buat. Trop de stationnements supprimés si passage au stationnement longitudinal. Nouveau débat sur le sujet où il apparaît clairement que rien ne se passera sans une action partant d'une autorité supérieure. Jacques Garreau a entendu !!

582 : problèmes de circulations dans le quartier St Clément – Sully. Le technicien du pôle ne répond pas aux questions posées. Il est proposé de travailler sur la mise en place de double-sens cyclables sur toutes les rues du quartier pour offrir des alternatives aux rues non sécurisantes. En particulier les rues Gaston Turpin et Préfet Bonnefoy.

588 : BC autopont de la Rotonde et rue Carnot. Toujours sans réponse. Probablement que la mise à une file inquiète les décideurs quant à la remontée d'un bouchon bloquant la circulation jusqu'au Bd Kennedy. Nous précisons que dès que nous trouvons une bonne peinture, les militants se proposent de peindre la bande cyclable sur l'autopont et rue Carnot.

620 : appuis-vélos Place Bretagne. 4 appuis ont été posés rue Cassegrain. Il n'y en aura pas devant Go Sport.

621 : appuis-vélos Place Edité de Nantes. Pas question de supprimer une place de voiture. Pas de solution envisagée.

623 : rue de Gigant. Le réaménagement de cet axe est en cours d'étude.

Toutes les fiches et les réponses dans le fichier des fiches 2006-2008 sur le site Place au vélo.
Prochaine réunion en juin 2009



Les temps changent

Un classique... Au rond-point face à la gare routière, un automobiliste cisaille la trajectoire d'un cycliste en tournant à droite, plus que probablement sans avoir au préalable vérifié dans son rétroviseur droit. Heureusement sans autre dommage que la frayeur du cycliste contraint de quasiment se coucher sur le trottoir pour éviter la grosse boîte en métal. S'ensuit un algarade au cours de laquelle le cycliste adresse de vigoureux reproches à l'automobiliste. Les échanges verbaux sont virils, mais demeurent corrects. Jusque là, rien, hélas, que de très habituel. Ce qui a été un peu nouveau, ce sont les passants qui ont pris fait et cause pour le cycliste, jusqu'à la patronne de la boulangerie toute proche, et même l'automobiliste qui précédait l'irascible motorisé, le tout de manière plus ironique que réellement agressive. L'échantillon est certes fort réduit, mais il est peut-être significatif d'une évolution en cours des mentalités.

Bruno

Marquage

Merci à Place au vélo pour le marquage. Mon vélo a été volé il y a 3 semaines sur le campus du petit port et la police m'a contactée car il été retrouvé (8 décembre 2008). J'avais déposé plainte à Waldeck et c'est Waldeck qui m'a recontactée. J'ai également pensé à le déclarer "restitué" sur le site de la FUBicy. Encore merci pour ce dispositif dont je fais la promotion autour de moi.

Véronique

À vélo par - 4°

Il nous fallut bien du courage Pour affronter...é...é les moins quatre Sur les bords de la Sèvre... èvre...

Mais une fois passé Vertou Le soleil nous réchauffa et la balade suivit son cours etc,etc,etc à chantonner sur l'air des Vieux de Jacques Brel que je prie de bien vouloir m'excuser.

Il y avait tout de même 10 personnes pour un trajet de 10Km le dimanche 11 janvier 2009

Didier

BRÈVES

Sortie Carquefou.

Magnifique journée ensoleillée et cyclable pour 33 amoureux de la balade à deux roues (ou trois roues pour Jean-Claude). Une première pour certains, une de plus pour d'autres, mais des découvertes de jolis coins sur Carquefou pour beaucoup!, grâce à Marc Pineau qui nous a fait un guide affûté en particulier sur le démarrage de la voie verte vers St Mars la Jaille. La fraîcheur aux pieds ou aux mains malgré les protections, réchauffés pour tous lors du pique-nique bien à l'abri sous le préau de l'école Louis Armand que nous a ouvert Anne-Françoise..... avec bancs, tables et café à volonté. En passant par la nouvelle école de musique et jusque vers l'Erdre, tout le monde est rentré enchanté de cette journée!

Daniel



À vous de choisir

Quel sera le texte du futur autocollant PAV ?

Vous le déciderez lors de l'assemblée générale du samedi 31 janvier en votant pour l'une des cinq propositions suivantes :

- Chouette une bicyclette!
- Le vélo c'est l'avenir
- Pollution zéro, solution vélo
- Véhicule certifié bio
- Une voiture en moins

Mon vélo est en carton

Contre 15 livres (20 euros), vous voilà l'heureux acheteur d'un nouveau vélo ultraléger, respectueux de l'environnement et peu susceptible d'être volé. C'est la concrétisation du rêve de Phil Bridge, 21 ans, étudiant à l'université britannique de Sheffield Hallam et inventeur du premier prototype de vélo en carton. Capable de transporter un cycliste pesant jusqu'à 76 kilos, cette bicyclette possède un ultime avantage : elle ne fond pas sous la pluie. Et si son espérance de vie est estimée à environ six mois, elle est recyclable. Même sa chaîne et ses pneus, seuls éléments non cartonnés de l'ensemble, sont aisément réutilisables, assure le jeune inventeur. Autre argument de poids : en Grande-Bretagne, un vélo est volé toutes les 71 secondes.

(lu dans la revue Terra Economica, septembre 2008)

Bords de l'Erdre

Le pire et le meilleur



Parcours du cœur.

Dans le cadre du partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie, Place au vélo proposera deux balades urbaines lors de la journée du dimanche 29 mars au Grand Blottereau.

La première pourrait profiter du carnaval et accompagner les chars du carnaval qui partent d'un hangar du quartier de Doulon et la deuxième à 15h pourrait être une boucle sur les bords de Loire entre pont de Bellevue et île de Nantes. Nous comptons sur votre participation

Dimanche 25 janvier :
de Nantes vers Basse-Indre une sortie d'une demi-journée. Rendez vous 10h piscine Gloriette.

Dimanche 8 février :
balade vers la campagne d'Orvault; départ à 10h place Royale et chacun apporte son pique-nique; retour vers 16h.

Mercredi 18 février :
balade urbaine. RV Place Royale à 18h30

Dimanche 8 Mars :
balade vers les rives de Mauves; départ à 10h place Royale avec pique-nique; retour vers 16h.

Mercredi 18 mars :
balade urbaine. RV Place Royale à 18h30

LES
SORTIES
DE PAV

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janv 2009 > n°73

Réadhésion, adresses mail

Votre adhésion court sur l'année civile, réadhez au plus vite pour 2009 !
Si vous souhaitez recevoir la BicycLettre par mail, merci de nous le demander en nous précisant votre adresse. Les adresses électroniques sont utilisés pour des infos importantes et immédiates vous concernant, nous en limiterons l'utilisation à environ une par mois.

SUR VOTRE AGENDA!

- **Dimanche 25 janvier**
...⚡ Sortie PAV départ 10h Piscine Gloriette
- **Lundi 26 janvier**
...⚡ Réunion du groupe aménagements
(ouverte à toutes et tous) 18h rue d'Auvours
- **Samedi 31 janvier**
...⚡ Assemblée générale annuelle
14h-18h Maison des Syndicats
- **Lundi 23 février**
...⚡ Réunion du groupe aménagements
18h rue d'Auvours
- **Samedi 21 mars** ...⚡ Bourse aux vélos
- **Mercredi 25 mars**
...⚡ Réunion des adhérents
20h30 salle A de la Maison des Syndicats
- **Dimanche 29 mars**
...⚡ Balades urbaines à 10h et 15h
départ Parc du Grand Blottereau.
- **Lundi 30 mars**
...⚡ Réunion du groupe aménagements
18h rue d'Auvours



Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
8, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > http://fubicy.org/nantes

Pour s'inscrire à la liste de diffusion envoyez un mail vide à : sympa@lists.fubicy.org avec le sujet : subscribe nantes-velo@lists.fubicy.org

Rédaction

Loïc Boche
Muriel Bouhaddi
Michel Brugnion
Daniel Daoulas
Pierre Descamps
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Philippe Letort
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou
Roselyne Vincent
Jean-Claude Voirpy

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion + abonnement à la Bicyc'lettre > individuelle 10 € - réduite 5 € - famille 15 € - association 32 € - école/collège 10 €
L'adhésion donne droit au marquage à tarif réduit (3 € au lieu de 6 €) - Adhésion + abonnement à Vélocité* 24 €

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400
date _____ signature _____